



REUNION de la COMMISSION DE CONTROLE **Article R8 - du Code Electoral**

La Commission de Contrôle des listes électorales de la commune de
DOUVRES se réunira :

Le Vendredi 21 Février 2020, à 14h00
Grande salle de la mairie.

Composition de la Commission de Contrôle :

- Mme DUBOIS Marie-Louise : Déléguée désignée par le Président du Tribunal de Grande Instance
- Mme DIET Nicole : Déléguée de l'Administration désignée par le représentant de l'Etat
- M.BALAIN Michel : Conseiller Municipal de la commune sélectionné dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal, parmi les membres prêts à participer à la commission de contrôle

Ordre du jour :

- Examen de la régularité des inscriptions et radiations intervenues depuis la dernière réunion (art R11)
- Examen des recours Administratifs obligatoires (RAPO - art L.18)
- Notification des décisions prises suite à l'examen des derniers mouvements

Fait à Douvres, le 3 février 2020

